

JACKY FAYOLLE

Directeur de l'IRES

Résumé troisième table-ronde

Cette troisième table-ronde, introduite par Jacky Fayolle, directeur de l'IRES et animée par Michèle Lécluse, rédactrice en chef aux *Echos*, a rassemblé Gaby Bonnard, secrétaire national de la CFDT, Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC et Jacques Voisin, président de la CFTC. Elle a bénéficié de la participation de Jacques Barrot, ancien ministre du Travail et président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale. Ce résumé des débats s'en tient à la partie de cette table-ronde qui a porté sur les rapports entre le syndicalisme, la recherche et l'information économique et sociale, ainsi que sur le rôle de l'IRES à cet égard.

Directement sollicité par Michèle Lécluse, Jacques Barrot exprime son attachement à l'IRES. Il souligne le besoin d'une « légitimation du syndicalisme par la compétence », afin « d'éclairer la démocratie sociale ». Cette légitimation procure au syndicalisme « l'autorité » nécessaire pour assumer pleinement la démarche contractuelle. Elle doit s'appuyer sur des ressources financières qui soient à la hauteur de ces exigences.

Jean-Luc Cazettes confirme l'ampleur des besoins d'expertise syndicale, en prenant soin de distinguer la réponse aux sollicitations immédiates et les études dont la portée est à plus long terme. C'est sur ce second plan que l'IRES est irremplaçable. Il regrette cependant que les travaux de l'Institut touchent plus les appareils syndicaux que les militants présents dans les entreprises, où le manque d'une démarche prospective se fait sentir. Il s'interroge sur la méthode pour concilier les exigences intellectuelles de la recherche et la diffusion élargie de ses apports afin d'améliorer la capacité d'action des militants syndicaux.

Cette confrontation, dans les activités conduites par l'IRES, entre deux légitimités, celle de l'action syndicale, dont les délais sont contraints par l'exigence de réactivité, et celle de la recherche, soumise aux rythmes propres de la validation scientifique, est le point de départ de l'intervention de Gaby Bonnand. Réduire l'écart ne va pas de soi, car les décisions de lancement d'études manifestent inévitablement une certaine inertie par rapport à la conjoncture syndicale. Gaby Bonnand souligne que les difficultés de l'appropriation des apports de la recherche par les syndicalistes tiennent aussi à la priorité qu'accordent ces derniers à la justification argumentée de leurs propres positions. Une voie pour gérer ces inévitables tensions est le développement, par les syndicats eux-mêmes, d'études qui prolongent et complètent les recherches menées directement par l'IRES. Gaby Bonnand prend l'exemple d'une étude de référence menée par l'IRES sur les comités d'entreprise¹, qui a suscité ensuite des travaux propres à la CFDT.

Jacques Voisin met en avant les enjeux de l'information, partie prenante des rapports de pouvoir, en particulier au sein des entreprises. A cet égard, le syndicat est à la fois demandeur et producteur d'informations. L'abondance apparente d'informations ne suffit pas à repérer l'information utile, celle qui est effectivement disponible au moment opportun. Il y a un problème d'adaptation du système d'information de l'entreprise aux besoins syndicaux, en termes de contenu et de délais (c'est le cas par exemple pour le bilan social). L'information diffusée est souvent trop complexe et retardée. Elle manque de pertinence et de réactivité, si bien que trop fréquemment, « les salariés découvrent au dernier moment l'état réel de leur entreprise ». En matière de plans sociaux, cet enjeu d'accès en temps réel à l'information pertinente est évidemment d'importance. Son traitement conditionne la réalité de la participation des salariés à la vie de leur entreprise. L'IRES, au niveau qui est le sien, peut contribuer à améliorer l'information sur les facteurs qui conditionnent la vie des entreprises. Son apport, aussi bien en matière de documentation que de comparaisons internationales, est à cet égard précieux. Le souci pédagogique est évidemment nécessaire, en direction des salariés... mais aussi du monde patronal. Le recours aux techniques modernes de communication devrait être développé en ce sens.

1. IRES, DARES (1998), *Les comités d'entreprise. Enquête sur les élus, les activités et les moyens*, Paris, Editions de l'Atelier, 207p.